

Sons et Froment

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire

du jeudi 4 novembre 2004 (22h15-23h30)

Présents : 16 choristes et Cornelia Schmid.

Absents :- Marie-José Bergeret a donné pouvoir à Barbara Loyer.
- Laurent Willemez a donné pouvoir à Cécile Rabot.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. RAPPORT MORAL par Cécile Rabot, présidente.

Voir document joint (1).

Approbation du rapport moral à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER par Pierre-Marie Lasbleis, trésorier.

- Bilan de l'année écoulée

Le bilan fait apparaître un excédent de 235,92 €, qui constitue un volant de sécurité en cas de besoin. Une partie de cette somme était prévue pour financer l'adhésion de *Sons et Froment* à *Anatome* dans le cadre de la signature d'une convention entre les deux associations (convention toujours pas signée à la clôture de l'exercice).

L'essentiel des dépenses ont été constituées par le salaire de Cornelia. Les autres dépenses ont été restreintes au minimum.

Voir document joint (2).

Approbation du bilan financier à l'unanimité.

- Perspectives pour 2004 / 2005 (discussion)

Budget prévisionnel : 3000 € de produits pour 20 chanteurs équilibrés par la prévision de dépenses.

Fixation de la cotisation : 150 € de cotisation par chanteur pour l'année 2004-2005, en trois trimestres de 50 €.

Mise en place, après discussion, d'une cotisation à demi-tarif pour cas particuliers de difficultés financières, laissés à l'appréciation du bureau.

Approbation du budget prévisionnel et des nouveaux tarifs de cotisation à l'unanimité.

3. PERSPECTIVES MUSICALES par Cornelia Schmid, chef de chœur.

- Projets de concerts en juin 2005

Projet de concert le 11 juin 2005 avec l'ensemble vocal *Kairos* pour « Mille Choeurs pour un regard ». Projet éventuel de participation au Festival « Onze Bouge ».

Nécessité de rechercher des lieux pour ces événements. Lieux envisagés : le Temple du Pasteur Wagner, Paris 11ème (*Son et Froment* y avait chanté) ; la chapelle de l'hôpital Lariboisière (comme l'an dernier mais peut-être avec la contrainte d'animer une messe).

- Perspectives concernant le travail musical

Poursuivre le développement du sens musical

Continuer dans un répertoire a cappella varié et choisi en fonction des voix.

Déterminer des facteurs communs avec d'autres chorales dans l'idée de concerts communs.

Évoluer vers des voix plus lyriques.

Discussion à propos du répertoire

Cornelia remarque que le répertoire actuel de *Sons et Froment* est choisi de telle manière que les différents styles permettent d'éduquer l'oreille.

Juliette émet l'idée d'étudier des œuvres plus longues, avec apprentissage par petites touches.

Jean-Alain explique qu'il a quitté une chorale par ennui devant des œuvres trop longues.

Le choix d'œuvres variées n'est donc pas remis en cause.

Discussion à propos du travail à la maison

Demande de Jean-Alain : connaître en fin de répétition ce que l'on doit apprendre pour la séance suivante.

Cornelia répond que le manque de temps ne lui permet pas de l'envoyer par mail, mais qu'elle donnera l'information à la fin de chaque répétition : un choriste pourra se charger de transmettre, via la liste de discussion *Sonsetfroment*, le programme des morceaux à travailler pour la répétition suivante.

4. RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Rappels des statuts : En l'absence de Conseil d'Administration, c'est le bureau qui gère l'association au quotidien. Le nombre de membres n'est pas limité et le partage des tâches n'est pas défini une fois pour toute. Il est souhaitable que le plus grand nombre puisse participer.

Formation du nouveau bureau :

- Martine demande à sortir du bureau.

- Cécile, Pierre-Marie, Florence, Hervé, Laurent restent dans le bureau.

- Jeanne rejoint le bureau. Elle aimerait ne pas être seule à encoder les fichiers et à créer le site. Rémi se propose pour l'aider et rejoint aussi le bureau.

- Ines se propose pour une aide ponctuelle.

- Le nouveau bureau comprend donc 7 membres : Cécile, Pierre-Marie, Florence, Laurent, Hervé, Jeanne et Rémi.

Approbation du nouveau bureau à l'unanimité (Barbara et Rémi, partis, n'ont pas participé au vote).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance

La présidente de l'association

Martine Jarry

Cécile Rabot

Assemblée générale ordinaire du jeudi 4 novembre 2004

Rapport moral concernant l'année 2003-2004

L'association *Sons et Froment* a été créée il y a maintenant un an. Elle s'était donnée pour objectif de permettre la poursuite de l'activité chorale, avec des répétitions hebdomadaires aboutissant à quelques concerts dans l'année. Elle s'était constituée aussi, il faut le rappeler, après une scission avec *Les Enfants d'abord*, l'association multi-activités qui gérait alors la chorale : il s'agissait d'agir comme un collectif autonome, tourné vers une activité unique, et de fonctionner dans la démocratie et la transparence. Il est temps à l'occasion de cette assemblée générale, de faire le bilan sur le fonctionnement de l'association durant cette première année écoulée.

1. Administration

Les premiers mois de l'année ont été marqués par le démarrage administratif de l'association. Après l'assemblée générale constitutive, les statuts ont été déposés en préfecture, puis la création de l'association a été publiée au Journal Officiel. Ce statut officiel d'association loi 1901 nous a permis d'ouvrir, après prospection, un compte en banque au CIC et de souscrire, après demande de devis, une assurance auprès de la MAIF. Enfin, la gestion du courrier et la réception d'envois recommandés ont nécessité l'enregistrement de l'association auprès du bureau de poste de la rue Bréguet, ce qui a été fait en juillet dernier, en même temps qu'un dépôt de procuration pour retrait des courriers.

La grande question dont *Sons et Froment* a dû s'occuper très vite est celle de l'embauche de sa chef de chœur. Il a été convenu de reprendre les termes tacites du contrat liant Cornelia aux *Enfants d'abord*, en particulier en termes de salaire. Il nous a néanmoins paru préférable de formaliser les termes du contrat de travail entre Cornelia et *Sons et Froment* par un document écrit, qui a été signé en septembre 2004. Les deux tâches les plus lourdes liées à l'emploi de Cornelia ont été l'élaboration des fiches de paie mensuelles et les déclarations et paiement des cotisations dues auprès des différents organismes sociaux. Le poids de ces tâches nous a poussés à suivre de près la mise en place du dispositif Chèque Emploi Associatif, qui doit simplifier les procédures concernant les charges sociales avec une déclaration unique remplaçant les déclarations auprès des différents organismes sociaux, un calcul et un prélèvement automatique des charges totales dues, sans aucun sur-coût et sans fiches de paie à établir. Le dossier a été rempli et envoyé en septembre 2004, notre adhésion a été validée par le Centre Chèque Emploi Associatif et, information toute fraîche obtenue hier, notre chéquier nous attend à la banque. On peut donc estimer que nous sommes délivrés des tâches administratives les plus lourdes.

S'est posée par ailleurs la question du lieu de répétition. Après plusieurs années de répétition en ces lieux avec une participation modique aux frais, l'association qui gère la galerie d'art graphique *Anatome* nous a fait savoir à l'automne dernier que notre usage des lieux devait être compensé par une participation financière plus importante. En janvier 2004, des négociations ont permis de tomber d'accord sur le montant de la participation aux frais pour l'année 2003-2004. Toutefois l'avenir paraissait incertain. Pour clarifier la situation et rendre l'avenir moins incertain, *Sons et Froment* a rédigé, en février 2004, une proposition de contrat, qui a été soumise à *Anatome*, mais qui n'a pas encore abouti, sans que nous ayons essuyé de refus officiel. Nous avons décidé que l'association *Sons et Froment* ne paierait la somme convenue que lorsque le contrat serait signé. Les incertitudes de juin dernier nous avaient poussés à rechercher d'autres pistes de lieux de répétition. Un message informel d'*Anatome* en septembre dernier nous assurait qu'on n'avait pas de souci à se faire pour l'année en cours.

2. Musique

Sur le plan musical, la chef de chœur serait plus à même que moi de dresser un bilan artistique. Nous avons pu poursuivre comme prévu les répétitions hebdomadaires chaque jeudi soir à la galerie Anatome, quelquefois chez Florence quand la galerie Anatome ne pouvait pas nous accueillir pour cause de montage d'exposition ou de vernissage. Les répétitions me semblent s'être déroulées dans la bonne humeur en même temps que dans la concentration et l'investissement nécessaires au travail sur les morceaux.

Ce travail régulier a été sanctionné par deux temps forts en mars et juin derniers. L'ensemble vocal *Sons et Froment* a d'abord donné un concert à la chapelle de l'Hopital Lariboisière avec *Kairos* le 21 mars 2004 dans le cadre de la manifestation « Mille Chœurs pour un regard », organisée par l'association Rétina France pour la recherche sur les maladies de la vue. Le choix du lieu, dans lequel nous avons été introduits par Jean-Philippe, s'est avéré très favorable : nous avons été très bien accueillis et la chapelle était très agréable par son acoustique et par sa taille. Le public a été assez nombreux, généreux et très à l'écoute. Quant à notre prestation musicale, elle a semblé satisfaisante pour le public, pour nous et pour Cornelia, même si nous pouvons bien sûr aller plus loin. À noter cependant une certaine baisse de régime de l'ensemble vocal en avril 2004, avec un investissement moindre et des absences plus nombreuses, qui fait penser que la date du mois de mars pour le concert principal de l'année n'est pas la plus adéquate. Après ce premier concert marquant, *Sons et Froment* a donné, en juin 2004, un petit concert en plein air au square du Jardin Villemin, dans le cadre des Voix sur berge – qui ne nous a pas donné de grandes satisfactions musicales, mais nous a permis de chanter ensemble dans un autre contexte que celui des répétitions, de nous faire connaître auprès de quelques personnes et de diffuser des tracts de recrutement.

Le travail musical pendant les répétitions a été soutenu par l'élaboration d'autres supports audio permettant l'apprentissage des morceaux à la maison. Il s'agit d'abord de l'élaboration de fichiers midi des morceaux travaillés après retranscription des partitions dans un logiciel adapté. Par ailleurs, et grâce au formidable travail de Jeanne, les cassettes enregistrées pour chaque pupitre par Cornelia ont pu être transférées sur quatre CD, qui sont pour beaucoup des supports de travail plus commodes. Les fichiers midi ont été mis à disposition, ainsi que des partitions libres de droit au format .pdf, sur un site Internet, mis en place grâce à l'investissement et aux compétences de Jeanne, complétés par quelques avis extérieurs.

Enfin, dernier aspect concernant le côté musical, l'ensemble vocal *Sons et Froment* s'est trouvé confronté à un déséquilibre des pupitres à la suite de l'abandon de certains chanteurs. Nous avons donc travaillé à un renforcement et à un rééquilibrage des pupitres par recrutement de nouveaux choristes. Un tract a été élaboré et diffusé, notamment lors des Voix sur Berges. Notre site internet et notre ensemble vocal ont été enregistrés dans l'annuaire du site portail « chorale-info.fr », site sur lequel nous avons également publié une annonce de recrutement. Enfin, nous avons répondu aux demandes d'information reçues par courrier électronique et téléphone pendant l'été et en ce début d'année scolaire. Ces différentes actions nous ont permis d'accueillir d'assez nombreux nouveaux choristes motivés et de trouver l'équilibre souhaité entre les pupitres.

3. Communication

Sons et Froment a ainsi cherché à tirer le meilleur des nouvelles technologies pour faciliter d'une part la visibilité de l'ensemble vocal à l'extérieur, et d'autre part et surtout la communication à l'intérieur de l'association.

Pour ce qui concerne l'image de *Sons et Froment* à l'extérieur, j'ai déjà évoqué la création du site web et le référencement dans le site « chorale-info.fr ». Il faut ajouter la création d'une adresse électronique pour la communication extérieure : nous avons reçu sur cette boîte aux lettres et traité des courriers de la part des organisateurs des Voix sur Berges, et surtout d'un certain nombre de choristes potentiellement intéressés par une participation à notre chœur.

Pour nous faire connaître musicalement et pouvoir faire entendre ce que fait l'ensemble vocal *Sons et Froment*, par exemple dans l'idée de participer à certaines manifestations comme le festival Onze Bouge et éventuellement de solliciter des subventions, nous avons eu l'idée de graver un CD du concert de Lariboisière – projet qui n'est pas encore abouti, mais qui est en bonne voie : le concert ayant été enregistré sur mini-disc, il s'agit de transférer le contenu du MD sur un CD, ce qui implique de parvenir à déchiffrer le mini-disc, puis à transférer son contenu sur PC pour graver un CD.

Enfin, *Sons et Froment* s'était donné comme ligne de conduite un fonctionnement démocratique et transparent. À cet effet, pour permettre la diffusion rapide d'informations de tous ordres relatives à l'ensemble vocal ou à l'association, mais aussi des échanges et des débats, nous avons mis en place une liste de discussion « Sonsetfroment », dont Laurent a assuré la gestion. La quasi-totalité des membres de l'association sont inscrits sur la liste, les quelques uns qui ne le sont pas se voyant transmettre les informations par d'autres voies (courrier électronique personnel, courrier postal, téléphone). De fait, les messages postés sur la liste sont assez nombreux et la liste semble utile.

Au sein du bureau, la communication a été facilitée par la rencontre hebdomadaire lors des répétitions et par le courrier électronique. Le fonctionnement du bureau a été marqué par la souplesse et par un bon équilibre dans la répartition des tâches, chacun ayant été moins disponible à certains moments, plus à d'autres : nous avons misé sur cet équilibre naturel en choisissant de ne pas assigner de tâches spécifiques aux différents membres du bureau ; c'est plutôt une réussite.

Quant au fonctionnement de l'ensemble de l'association, nous avons fait peu d'assemblées générales formelles, parce qu'il nous semblait que les échanges lors des répétitions et sur la liste de discussion les rendaient moins nécessaires et qu'aucun enjeu ne les imposait. Il nous a semblé utile cependant de faire le point en fin d'année scolaire dernière sur le fonctionnement de l'association et sur la manière dont chacun avait ressenti les répétitions, les concerts et la vie du groupe. Peut-être faudrait-il accroître la fréquence des assemblées générales pour qu'elles soient trimestrielles, mais il s'agit déjà de perspectives et non plus de bilan.